

## Observation n°331 (Web)

Par Martine cavaille

Déposée le 26 juillet 2019 à 10h54

encore quelques mots pour nos commissaires enquêteurs et nos élus : Quand on lit le compte rendu de la réunion publique du 13 décembre 2017 on ne voit nullement une concertation des participants sur la hauteur des immeubles à UU8+ (comprenez que cela veut dire : 30 à 35 mètres de haut soit des immeubles bien plus élevés que l'hôtel Mercure).

Ces hauteurs dévoilées aux habitants du quartier lors d'une AG en mars 2019 ont laissé les gens "incrédules". On les comprend, car il est inimaginable que l'on puisse envisager un tel projet de bétonisation avec les risques climatiques que nous connaissons aujourd'hui. Ce projet est à contre courant de tout les discours "écologiques" que nous entendons...

Nous avons besoins à l'Est de la ville de la Rochelle d' une belle coulée verte faisant le pendant du beau parc Charruyer et non de compensations dérisoires ! et nous demandons que le petit parc auquel les rochelais sont attachés soit sanctuarisé car il est le poumon vert du quartier ! le talus doit être maintenu pour la sauvegarde des arbres centenaires !

Quand on lit les contributions on se dit que Le PLUi ne peut pas être adopté en l'état et engager 2 prochains mandats municipaux . Il devrait être repris à la base car il comporte trop d'excès en matière de densification et de bétonisation. On voit nettement que la concertation a laissé de côté des aspects essentiels concernant la situation des habitants

Enfin, sur ce document de 5000 pages très technique n'est pas accessible facilement à tout le monde ce qui n'est pas démocratique. Nous demandons également l'abandon d'une certaine novlangue que nous trouvons dans certains courriers car l'usage abusif de celle-ci laisse la curieuse impression qu'on nous cache quelque chose..